

Monsieur le Maire
Mairie de Hyères Les Palmiers
12, Avenue Joseph CLOTIS
83400 **HYERES**

Interlocuteur : Pierre Peytavin

Objet : Requalification
du Village de Giens

Giens, le 13 novembre 2019

Monsieur le Maire,

Parmi les dossiers qui nous interpellent, le projet de « Requalification du village de Giens » mérite une attention toute particulière car il vise une modification significative de l'espace et du cadre actuels.

Nous partageons l'objectif recherché par les concepteurs de ce projet qui est bien évidemment d'améliorer le site existant au centre du village.

Dans ce cadre après avoir examiné le document de présentation affiché en mairie annexe et consultable par tous Il nous semble qu'un projet de cette nature doit répondre à deux critères principaux : procurer une sensation de réussite dans l'esthétique et aboutir à une facilitation du vivre ensemble.

C'est pourquoi nous avons procédé avec huit associations de la presqu'île à une analyse détaillée des éléments de présentation et ce premier travail nous a permis d'établir une liste de propositions que nous vous soumettons. Elles traduisent le souci manifesté par une large majorité de conserver à notre village un caractère plus authentique et moins « urbanisé ».

Elle se résume pour l'essentiel aux suggestions suivantes :

- Etendre le périmètre de la requalification à la vieille rue
- Réduire la variété des revêtements de sols ➔ tous trottoirs en béton désactivé et conserver gravillons autour du monument aux morts
- Elargir le trottoir gauche en montant entre Le Provençal et le Tabac
- Réaliser la ligne d'arbres, à droite en montant, en pleine terre plutôt qu'en bacs
- « Fondre » le futur escalier de la montée au square dans le rocher.
- Déplacer le bloc « poubelles » qui ne valorise pas la montée au square ainsi créée
- Traiter la place de la Poste en espace public équipé, bancs, fontaine ou arbre endémique de bonne taille

Vous trouverez en copie jointe les planches détaillées qui détaillent nos suggestions.

En espérant que ces remarques trouvent votre accord, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le maire l'assurance de notre respectueuse considération.

CIL de la Presqu'île de Giens
Pierre Peytavin.